

# Séminaire « Soutenabilités »

## Séance 1 « Concepts et terrains »

### Compte rendu

***Au cours de la dernière semaine avant le confinement, France Stratégie a organisé la première séance du séminaire “Soutenabilités”, qui visait à interroger, à partir d’expériences concrètes, de terrain, les concepts que nous pouvons employer pour caractériser la situation dans laquelle nous nous trouvons (anthropocène, insoutenabilité, bouleversement climatique) et l’horizon de transformation que nous pouvons nous donner sur cette base. Ce présent compte rendu vise à restituer les prises de parole des intervenants et de l’ensemble des participants à cette séance.***

Le premier cycle du séminaire de France Stratégie vise à aborder de façon transversale les outils qui permettent la prise en compte des enjeux de soutenabilités, dans leur pluralité et leur complexité, au sein de la fabrique des politiques publiques. Le premier de ces “outils” à être examiné est l’outil conceptuel : l’ensemble des notions qui peuvent fonctionner comme cadre pour partager un diagnostic unifié ou définir un horizon de mobilisation. Il s’agit ici d’examiner certains de ces concepts structurants à la lumière de leur capacité à favoriser la transformation concrète des politiques publiques.

La séance a commencé par un retour historique sur certaines notions relatives aux enjeux environnementaux qui ont, par le passé, conduit à des changements structurels. Par la suite, la discussion s’est organisée autour de la notion de “résilience” et de son ancrage dans un nouveau rapport aux vulnérabilités des individus et des territoires, puis autour de la notion de “communs”, traduction d’un changement de rapport aux ressources.

## Partie I : Perspective historique sur quelques concepts structurants

L’historien Jean-Baptiste Fressoz, chargé de recherche au Groupe de recherche en histoire environnementale (GRHEN-CNRS)<sup>1</sup>, est revenu sur la genèse de trois idées : la soutenabilité, le principe pollueur-payeur ainsi que l’idée de transition, en particulier de transition énergétique. Retracer l’histoire de ces notions constitue un moyen de ***mettre en exergue leurs conditions d’émergence et d’institutionnalisation, l’évolution de leurs sens et de leurs effets, ainsi que les enjeux de pouvoir qui les accompagnent.***

La ***notion de soutenabilité*** est issue du caméralisme allemand du XVIIIe siècle (notion allemande de “Nachhaltigkeit”, qu’on traduirait littéralement par “durabilité”) et a été utilisée

---

<sup>1</sup> Il est notamment le co-auteur, avec Christophe Bonneuil, de *L’Événement Anthropocène* (Paris, Seuil, 2013).

en premier lieu pour la gestion des forêts. Ces dernières, au préalable exploitées comme des “communs”, sont devenues des “usines à bois”, dans un contexte d’augmentation du prix et de la rentabilité de cette matière première. L’idée sous-jacente était de gérer les forêts de la manière la plus rationnelle et mathématique possible, ce qui s’est accompagné d’une exclusion des populations des forêts, auxquelles on refusait dès lors des pratiques telles que le glanage ou le pâturage.

Au milieu du XXe siècle, **cette notion apparaît dans les traités internationaux pour la gestion des ressources halieutiques**. Elle se fonde sur le concept de Chapman de “maximum sustainable yield” (ou rendement équilibré maximal) qui désigne la quantité maximale d’une espèce pouvant être pêchée sur une période illimitée sans épuiser une ressource. Malgré sa visée initiale, cette modalité de **gestion des pêches a de fait conduit à l’explosion de la pêche et à des effondrements d’espèces**.

Des critiques de ces modèles proie-prédateur sont apparues dès les années 1950, en mettant en avant leurs limites, par exemple en matière de compréhension des chaînes trophiques en milieu marin. Finalement, ce type de raisonnement est vivement critiqué par les écologues qui estiment que la durabilité passée ne suffit pas à assurer la soutenabilité future et que cette “soutenabilité” ne prémunit pas contre les effondrements. Cette vision qui lie, sous la notion de “soutenabilité”, une gestion prétendument raisonnée des ressources et leur marchandisation a été interrogée par le public. La sociologue Dominique Méda a ainsi demandé si l’on ne pouvait pas envisager la soutenabilité sans passer par la monétisation de toute ressource et, dans cette perspective, privilégier une soutenabilité “forte”.

Le **principe “pollueur-payeur”**, quant à lui, consiste à internaliser dans les coûts de production la pollution et est fondé sur l’idée de responsabilité. Ce principe, institutionnalisé en 1972 dans un rapport de l’Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), existe en matière de pollution industrielle depuis le début du XIXe siècle. **Il s’est imposé aux dépens d’un principe de régulation de la pollution, pourtant plus contraignant**.

Au XVIIIe siècle, la pollution était contrôlée au quotidien par la police qui pouvait sanctionner les artisans et même les exclure de la ville s’ils contrevenaient aux règles. Ce système a été jugé insoutenable par les industriels, notamment par Chaptal qui, chimiste, industriel et ministre de l’Intérieur de Napoléon, fit passer le décret de 1810 sur les établissements classés, mettant alors en place un système administré de gestion de la pollution : l’administration (le ministre de l’Intérieur, le Conseil d’État et les préfetures) soumet au préalable les usines à des procédures d’autorisation rigoureuses et garantit en échange leur pérennité. Une fois accordée, cette autorisation ne peut être retirée qu’en cas de recours devant des tribunaux administratifs et **la seule chose que peuvent espérer obtenir les victimes de la pollution, c’est une compensation des dommages qu’ils subissent**. Ce régime d’autorisation a conduit à des séparations entre les zones industrielles et les centres-villes ainsi qu’à **la délocalisation d’usines, permises par le développement des chemins de fer, vers les territoires où les coûts de compensation des dommages étaient les plus faibles**.

Jean-Baptiste Fressoz a enfin abordé le concept de **transition énergétique**. Le discours de la transition s’impose dans les années 1970 et repose sur un schéma de substitution entre différentes sources d’énergie. Toutefois, la réalité constatée historiquement est celle d’une augmentation de la consommation de toutes les sources énergétiques. La révolution industrielle ne substitue pas le charbon au bois, mais consomme toujours plus de bois, même après l’arrivée du charbon. Et entre 1950 et 2010, sur soixante-cinq matières premières, seulement cinq ont été moins consommées, dont plus de la moitié car elles étaient toxiques (mercure, l’amiante et thallium). La question qui se pose est alors : saura-t-

on faire de la transition par substitution d'une énergie à une autre, alors que nous ne l'avons jamais fait jusqu'à présent ?

La **discussion a ensuite permis de rebondir sur** différentes thématiques. Selon un intervenant, le nucléaire aurait été un moyen de faire sortir le charbon du mix énergétique français, illustrant ainsi l'idée de transition par substitution. Mais pour Jean-Baptiste Fressoz, cette lecture ne prend pas en compte la différence entre le CO2 émis sur le territoire et l'empreinte carbone – cette dernière inclut les émissions importées et soustrait les émissions exportées ; en regardant l'empreinte carbone de la société française, on voit bien que nous ne sommes pas sortis d'un modèle carboné. Emmanuel Mossay, de la Peer-to-peer foundation, a pour sa part suggéré que les industriels accepteraient une logique de soutenabilité forte si les mêmes règles s'appliquaient à tous, désignant ainsi l'OMC comme le niveau adéquat de régulation. D'autres participants ont proposé d'introduire dans ce débat les enjeux de sobriété et d'efficacité énergétiques ou encore de mobiliser les sciences participatives pour penser par exemple d'autres manières d'exploiter les forêts.

Une intervenante a souligné que les objectifs du développement durable (ODD) tels qu'on les considère aujourd'hui – c'est-à-dire objectif par objectif –, se traduisent par une soutenabilité faible. Pour réellement transformer, il faudrait, selon elle, se concentrer sur les "intersecteurs" plutôt que sur les secteurs eux-mêmes et sur les conflits d'arbitrage qui obligent à envisager les impacts de nos actions et à penser de manière plus transversale. Jean-Baptiste Fressoz a également questionné la possibilité de prévoir, pour économiser les ressources, un rationnement planifié, régulé. Conscient de la difficulté à promouvoir une telle approche, il a rappelé qu'il n'y avait, en matière de changement climatique, pas de contraintes immédiates à agir et que nous ne connaissions pas d'exemples historiques de programmes politiques qui ont choisi de décroître de manière volontaire. Enfin, un participant néerlandais a mis en avant un autre type de levier, judiciaire, qu'il était possible d'actionner pour favoriser la transition écologique, en rappelant qu'aux Pays-Bas des citoyens avaient fait condamner l'État à respecter l'Accord de Paris.

## Partie II : Résilience et vulnérabilité

Julie Chabaud, en charge de l'Agenda 21 dans le département de la Gironde, est convaincue que les objectifs du développement durable ne peuvent être pleinement mis en œuvre qu'au niveau local, car les interdépendances se vivent dans les territoires. Elle a exposé la genèse de la stratégie de résilience de la Gironde, issue des travaux sur le premier "Agenda 21" local, à partir d'un paradoxe : **en dépit de grands programmes d'actions très volontaires, notamment en collaboration avec les entreprises locales, les indicateurs territoriaux du changement climatique, de biodiversité, et de pauvreté ne s'améliorent pas**. Seuls les indicateurs de production et de suivi étaient au vert.

La pensée classique de la dynamique des territoires, selon laquelle il faut que les territoires se développent sans cesse, et la pensée technologique, selon laquelle la mise en place d'infrastructures de qualité est suffisante pour que nous vivions dans le meilleur des mondes possibles, sont ainsi mises en défaut. Ces approches, qui donnent aux acteurs publics l'impression qu'ils agissent pour le mieux possible, alors même que la vie sur un territoire n'est pas plus agréable, plus juste ni plus soutenable, sont alors caduques – si tant est qu'elles aient jamais été suffisantes, comme l'a fait remarquer Michel Lussault plus tard dans la séquence.

Pour refondre l'agenda, les parties prenantes se sont donc penchées sur la façon d'agir **pour être à la hauteur des enjeux**. À partir de ce moment-là, il n'a plus été question d'améliorations, mais de **transformations**.

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour cette transformation. Tout d'abord, il faut que **tous les acteurs s'engagent** dans une perspective de co-responsabilité en favorisant l'entraide et la solidarité. Il a également été nécessaire de **passer d'une "gouvernance mécanique" à une "gouvernance symbiotique"**. Une gouvernance qui relie, qui travaille sur les interconnexions, qui est agile et qui s'adapte. Dans un premier temps, au sein même de la mission Agenda 21 de Gironde, mais aussi en créant un espace de rencontre et de dialogue entre les acteurs sociaux, économiques et écologiques pour qu'ils innovent et s'auto-amplifient sur le terrain, et bien sûr en donnant la parole aux citoyens :

- quarante Girondines et Girondins associés aux travaux, avec des débats mouvants ;
- un budget participatif ;
- des "cousinades" inter-réseaux tous les 6 mois ;
- des ateliers d'écriture à 1 000 mains avec rédaction de nouvelles et petits textes concrets ont été les outils démocratiques mobilisés pour ce faire.

Mais avant d'entrer en action, **il fallait trouver comment transformer, le développement durable n'ayant pas tenu ses promesses**, et se munir ainsi d'une nouvelle ligne de conduite.

C'est donc avec un peu d'humilité, tout en continuant de suivre les 17 ODD de l'ONU, qu'il a fallu **reconnaître les fragilités du territoire**. Cela a entraîné une prise de conscience de la nécessité de **se consacrer au soin de notre entourage** – au sens large du terme – **et à l'entraide**, rompant ainsi avec la croyance selon laquelle la technologie, les indicateurs et les modèles feraient le travail à la place des acteurs.

C'est ainsi que se sont construits la stratégie et le plan de résilience en Gironde, **pour permettre d'anticiper les perturbations brutales et lentes, d'en minimiser les effets, de rebondir, après ces perturbations, mais aussi pour évoluer vers un nouvel état en équilibre dynamique, préservant ses fonctionnalités..**

En pratique, les ODD ont été traduits en 33 questions très basiques telles que « Et si, demain, l'eau que l'on buvait nous rendait malade ? », « Et si un effondrement bancaire faisait que nous n'avions plus accès aux banques ? », ...

Ces 33 questions ont été soumises aux Girondines et Girondins qui ont dû dire lesquelles les touchaient le plus et entraient le plus en résonance avec leurs préoccupations. Le but de la démarche était ensuite de déterminer **ce que la communauté avait envie d'avoir, de garder et d'être ensemble tout en sachant que des choix et un arbitrage allaient s'imposer**. Les Girondines et Girondins ont ensuite déterminé ce sur quoi ils pouvaient agir. C'est par ces derniers points que le travail devait commencer. À l'issue de ces questionnaires, deux groupes de besoins ont émergé : manger, boire, dormir, d'une part, et s'engager, agir, participer, d'autre part.

Cette logique d'engagement, d'après Julie Chabaud, doit suivre la dynamique de l'innovation et se mettre en œuvre par étapes. Elle nécessite de s'armer de méthodes agiles, autrement dit de réaliser à chaque étape ce qu'il est possible de faire et de tirer en continu les leçons de l'expérience.

Dans une logique d'engagement apparaît selon elle un "nouvel existentialisme", de l'ordre de l'intime, dans lequel nous repensons nos choix à la lumière de la situation et des enjeux. **Penser aux choses qui sont "vraies pour nous", concrètement, dans le réel et le présent pour ne pas retomber dans les travers du développement durable** "onusien", portant sur des enjeux qui semblaient trop éloignés de nous : les générations futures, la planète..., et sur des menaces qui nous apparaissent comme extérieures.

Et c'est justement là que le bât blesse. En effet, comme l'a précisé le géographe Michel Lussault, directeur de l'école urbaine de Lyon<sup>2</sup>, lors de la seconde intervention de la séquence, **dans le cadre de l'imagination classique du risque, nous nous protégeons d'un aléa qui vient de l'extérieur**. Que cet extérieur soit proche, ou lointain. Et les alertes sur le climat sont aussi pensées, pour l'instant, comme quelque chose venant de l'extérieur. Si l'événement extérieur ne peut être intercepté, nous allons mettre en place des processus pour atténuer les résultats de ces attaques. Mais d'après Michel Lussault, face aux types de menaces que nous rencontrons, il nous faut aujourd'hui changer de référentiel.

La bonne conduite à tenir serait alors, même si cela peut paraître étrange au premier abord, de repenser la vulnérabilité des habitats humains. **L'espace de vie des humains, dans l'écoumène, qui est une construction historique et sociale, doit être considéré comme toujours vulnérable**. Il faudrait partir de l'idée que la caractéristique centrale de l'écoumène, c'est la fragilité, à toutes les échelles, et la sensibilité de cet habitat à l'endommagement. Dans les faits, il en a toujours été ainsi, seulement la croissance économique et le développement de l'ingénierie nous ont fait croire le contraire.

Penser une politique territoriale dans ce cadre, ce n'est plus chercher à protéger un territoire de la vulnérabilité, c'est "faire avec" cette vulnérabilité, pour ce qu'elle permet d'apporter et ce qu'elle permet de construire comme projet territorial. **C'est uniquement en partant des vulnérabilités que nous pouvons aboutir à des tentatives de conciliation avec elles qui seraient certes fragiles, mais justes, vivables et soutenables**.

Il est dès lors nécessaire de repenser totalement la résilience en ce sens : non pas comme la qualité qui permet à un territoire de revenir à un état initial après un traumatisme, mais plutôt comme une capacité collective et territorialisée à **réorienter la trajectoire d'un territoire** : prendre soin (care) des territoires, implique un autre rapport au risque et une nouvelle conception de la protection.

Plus largement, face au changement climatique, Michel Lussault a également insisté sur le fait que nous ne vivons pas une "crise" au sens propre du terme. Une crise, il est possible de la maîtriser avec des outils classiques de compréhension, de résolution et d'atténuation. En l'espèce, il apparaît plutôt que **nous traversons une phase de bifurcation à l'échelle de l'habitation humaine de la planète**. Le mot – dont le sens est historique plus que géologique – qui marque cette bifurcation est celui d'**anthropocène**. En effet, cette phase de bifurcation est liée à l'urbanisation généralisée de la planète Terre, qui transforme profondément notre habitat (écoumène, logis, maison – en anglais, on dit "Home planet"). Cette urbanisation amorcée depuis 1950 bouleverse la vie humaine, les formes de vie non humaine mais aussi les systèmes physiques. Nous avons construit collectivement un monde urbanisé et nous avons ainsi constitué un système terrestre complexe qui lie toutes les échelles d'espace et de temps. Nous devons maintenant nous organiser pour trouver une manière soutenable et juste de l'habiter, en "faisant avec" ses vulnérabilités.

---

<sup>2</sup> Il est notamment l'auteur de *L'Avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre* (Paris, Seuil, 2013).

Vis-à-vis de cette théorie, plusieurs **points de tensions** ont été néanmoins soulevés lors de la discussion :

Tout d'abord, il ne faut pas oublier la **conflictualité, les antagonismes, les débats**, et le rôle de la politique. Il faut identifier les enjeux, les visions, les priorités différentes des divers acteurs. En plus des difficultés pour prendre des décisions et pour se mettre d'accord sur la marche à suivre au sein d'un territoire, il faut envisager le risque de repli identitaire qui apparaît dès qu'une société pense être en période de crise.

Des questions ont également émergé autour de la notion de **responsabilité**. Certes, le réel nous expose, mais dans le même temps, le système économique et le système d'assurance organisent aujourd'hui des garanties qui peuvent nous donner l'illusion de l'invulnérabilité. Il importe de prendre au sérieux la tension entre ce rapport aux vulnérabilités et le besoin social d'assurance face au risque. **La réponse peut se situer dans une transformation juridique allant vers l'idée de "coresponsabilité", responsabilisant chacun.**

Il a aussi été question du **verrouillage socio-technique**. Jusqu'où, dans le cadre d'une réorientation du fonctionnement global des territoires, pouvons-nous remettre en question les choix techniques et économiques qui ont été faits auparavant ? Et ne risquons-nous pas alors de perdre les connaissances accumulées, qui ont permis de prendre toutes les décisions jusqu'à maintenant ?

Enfin, il est apparu qu'en plus de devoir combattre les idées préconçues, **nous devons nous armer d'utopies collectives, d'imaginaires communs mobilisateurs et désirables pour s'orienter dans des trajectoires soutenables.**

## Partie III : Repenser notre rapport aux ressources, en théorie et en pratique

La dernière partie a été consacrée à la notion **de ressources dans ses différentes dimensions : énergétiques, minérales, agricoles, biologiques, voire humaines, dans la mesure où l'idée de soutenabilité vise précisément à penser un certain type de rapport à une ressource.**

Questionner la gestion des ressources peut se faire sur différents plans. En premier lieu, il importe de définir ce que l'on considère comme étant une ressource, à quoi cela renvoie. Ensuite, cela revient également à interroger, sur le plan social, la répartition idéale de ces ressources, aux différentes échelles. Il s'agit également, du point de vue environnemental, de repenser le rapport qu'entretiennent les humains aux ressources vivantes ou inertes et, plus largement encore, leur rapport aux mondes du vivant et du non-vivant (qui ne peuvent être vus que comme des ressources). Enfin, c'est interroger nos modèles économiques de gestion des ressources : est-il souhaitable d'exploiter une ressource aussi longtemps que c'est économiquement viable ? et comment intégrer les limites des ressources non renouvelables dans le signal prix ?

Face à ces préoccupations, les **communs** pourraient être une voie alternative, permettant de gérer des ressources diverses de manière soutenable, et qui peut être adoptée au prix d'une évolution de certaines de nos catégories. Ce concept, à la fois économique et juridique, peut être appréhendé à partir de nombreuses initiatives de terrain.

**Emmanuel Mossay**, de la Peer-to-peer foundation, soutenant qu'on « **ne peut pas changer le système et les problématiques auxquelles nous sommes confrontés, en continuant à utiliser les mêmes outils et approches qui les ont engendrés** » est venu présenter des exemples inspirants d'initiatives innovantes de gestion des ressources autour de cette notion de "communs".

Ainsi, l'économiste américaine Elinor Ostrom définit les biens communs comme étant **l'ensemble des ressources collectives, matérielles et immatérielles, régies par une structure de gouvernance (collective des citoyens), qui assure une répartition des droits entre partenaires et vise une exploitation ordonnée de la ressource permettant sa reproduction à long terme.**

Par conséquent, elle mobilise une série de principes qui s'appliquent rigoureusement à la gestion des biens communs par un groupe, à savoir : une définition claire des frontières de l'objet et du groupe, des règles de gestion adaptées à la nature du bien, la participation des usagers du bien à la modification de ces règles, la responsabilité des surveillants devant ces usagers, la graduation des sanctions en cas de non-respect des règles, un accès rapide aux instances locales de résolution de conflits, le respect de cette organisation par les autorités extérieures, l'organisation en différentes strates imbriquées des prises de décision et des résolutions de conflits.

On peut distinguer deux grands types de ressources susceptibles de constituer des communs. D'une part, les **ressources terrestres**, qui sont interreliées, atrophiées par l'usage qu'on en fait, indispensables à la vie sur Terre, et limitées. Et, d'autre part, les **ressources immatérielles**, qui comprennent la connaissance, l'intelligence, la conscience, et constituent des accélérateurs des solutions qui, une fois reliées, deviennent illimitées même surexploitées.

Après avoir exposé ces définitions, Emmanuel Mossay a évoqué plusieurs exemples de réappropriation de ressources gérées alors comme des communs, en commençant par le cas de la Ville de Gand, en Belgique, qui, avec ses 450 000 habitants, abrite 500 initiatives de communs fournissant l'ensemble des fonctions vitales d'une ville (alimentation, éducation, transport, etc.).

Le premier exemple s'inscrit dans le cadre de la gestion du sol et du bâtiment. Il s'agit de la transformation en espace partagé d'une ancienne bibliothèque. Cette transformation a été réalisée afin que des porteurs d'initiatives puissent disposer d'un lieu et l'occuper de manière "sociocratique", pour mener à bien leurs projets, que cet endroit leur serve de tremplin, ainsi que d'espace d'expérimentation pour des initiatives promouvant de nouveaux modèles d'affaires. Il faut souligner que **les pouvoirs publics ont été de véritables partenaires de cette initiative**, en fixant le cadre réglementaire, en intégrant la notion d'innovation dans l'appel à candidature et en privilégiant les candidatures les plus collectives.

Le deuxième exemple d'E. Mossay concerne une initiative alimentaire, "Gent en garde"<sup>3</sup>, qui permet à 4 500 enfants d'avoir accès à une consommation locale et écologique, assurant ainsi une autonomie alimentaire, avec un million de repas fournis par an. L'initiative a revu l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement grâce à une répartition en lots, à l'utilisation des transports à mobilité douce et à la garantie d'un système pérenne, résilient même en cas de crise ou de pandémie.

---

<sup>3</sup> <https://ruaf.org/assets/2019/11/Gent-en-Garde.pdf>.

La troisième initiative porte sur la mobilité et est mise en œuvre par un collectif qui a mutualisé 280 véhicules à moteur individuels avec une disponibilité de 98 % pour ses 2 745 membres<sup>4</sup>. Cela a permis de réduire de 80 % le budget transport des ménages membres de l'initiative et a conduit au retrait de la circulation de 2 200 véhicules. Il faut surtout souligner **l'absence d'effet rebond du fait de l'adhésion des membres à la charte de l'Association et le rôle des pouvoirs publics qui a reconnu la contribution sociétale de cette initiative (réduction du trafic, réduction de la pollution, désendettement), reconnaissance qui s'est traduite par le remboursement des cotisations des membres.** Les pouvoirs publics ont eu ici pour rôle de permettre la reconnaissance de la contribution aux communs.

Le deuxième temps de l'intervention a été consacré à la présentation de quelques monnaies alternatives. La première le LimbU<sup>5</sup>, une monnaie électronique locale, a été initiée dans la province de Limbourg, comptant plus de 800 000 habitants. Elle a pour but de récompenser les choix solidaires limitant la production de déchets (ramasser des débris, travailler dans un Repair Café, donner son sang ou son plasma, participer à une collecte de vêtements, composter ses déchets organiques, suivre un cours de secourisme, choisir des couches réutilisables, etc.). Des liens immédiats ont été établis entre la réduction des externalités (déchets) et celle des dépenses de la province, du fait de la baisse du coût de traitement des déchets, permettant le financement de ce type de projets grâce à une partie de l'économie ainsi réalisée.

Il ne s'agit pas du seul exemple de monnaie alternative évoqué cette après-midi. Un autre exemple concerne la localité de Riace, en Italie, un village de 2 000 habitants qui a accueilli 6 000 réfugiés et migrants. Face au rejet subi par les migrants dans un premier temps, le maire a proposé de verser les aides dont ils bénéficient dans une monnaie locale, qu'ils devaient donc dépenser dans l'économie du territoire. Il visait ainsi 4 objectifs à la fois : accueillir les réfugiés et immigrés en les intégrant à la vie locale, permettre à ce village dépeuplé de relancer son activité économique et touristique, valoriser les activités traditionnelles locales et celles des personnes accueillies, valoriser l'hospitalité pour construire un lieu de vie commun entre les habitants locaux et les réfugiés et immigrés<sup>6</sup>.

Enfin, un dernier exemple concerne une **monnaie biocapacitaire, le fishcoin**, qui n'est pas encore opérationnelle. Elle devrait permettre de faire le lien entre le stock de poissons, sa capacité à se régénérer en fixant le niveau maximal d'exploitation et de consommation.

Les exemples susmentionnés font ressortir plusieurs piliers de la notion de "communs". Tout d'abord, les arrangements entre le domaine public et les communs sont complexes, et entraînent une **transformation du rôle des pouvoirs publics**, qui deviennent facilitateurs et partenaires. Ensuite, il convient de noter la place de choix des organes de concertation (assemblée, chambres des communs) dans lesquels on discute de la complexité de ces alliances et de la définition du cadre d'action, de concertation et de collaboration entre les citoyens, les pouvoirs publics et les autres acteurs, notamment les entreprises. Enfin, ces exemples montrent le nécessaire calcul des contributions totales nettes des différents acteurs, qui doivent être valorisées et récompensées par les pouvoirs publics.

Trois leviers d'accélération des communs ont été mis en exergue : l'identification de réduction potentielle des dépenses publiques liée à ces initiatives, l'attribution des financements systématiques via celles-ci et la mutualisation ou le partage des ressources

---

<sup>4</sup> Pour plus d'informations voir : <https://autodelen.gent/wat-is-autodelen/> (source en néerlandais).

<sup>5</sup> [https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/press-room/press-articles/downloads/fr/2018/Communique\\_de\\_presse\\_LimbU\\_The\\_Studio\\_27\\_11\\_2018.pdf](https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/press-room/press-articles/downloads/fr/2018/Communique_de_presse_LimbU_The_Studio_27_11_2018.pdf).

<sup>6</sup> <http://www.ess-europe.eu/fr/bonnepratique/association-citta-futura-giuseppe-puglisi>.



sous-utilisées au sein des services publics et des entreprises. Enfin, les communs peuvent connaître une forme de “croissance horizontale”, qui ne repose pas sur le développement propre de tel ou tel collectif mais sur la multiplication d’initiatives analogues.

Il est également important, pour défaire les blocages politiques que rencontrent certaines initiatives, ***de diffuser la compréhension de l’approche systémique à travers un travail pédagogique autour de la sémantique et de l’exemplarité.***

Comme le fait remarquer Diane Gallais, coordinatrice des politiques publiques à l’Agence nationale de cohésion des territoires, face à la logique de développement territorial basée sur la croissance et l’emploi, qui est encore très prégnante dans les territoires en déprise, il faudrait pouvoir proposer aux acteurs – élus locaux, entreprises, citoyens – une approche systémique qui leur permette d’apprécier les effets directs et indirects de leurs investissements, à différents termes et sur différentes dimensions, pour les amener à répondre aux grands enjeux actuels. Des mesures de contrainte pourraient également être envisagées si nécessaire (est évoqué l’exemple de l’Autriche et de l’obligation du fret ferroviaire)...

L’adhésion à des valeurs partagées et la forte cohésion entre les acteurs engagés dans le commun limitent le risque de captation de ces initiatives par des intérêts privés. Par ailleurs, Emmanuel Mossay a souligné le soutien apporté par les pouvoirs publics aux initiatives développées.

## Conclusion

La séance s’est clôturée par une synthèse réalisée par le philosophe Patrick Degeorges (vous pouvez trouver la version écrite ici), afin de mettre en perspective les principales idées explorées au cours de l’après-midi. Cela a été l’occasion de rappeler le fait que les enjeux “démésurés” auxquels nous faisons face ne pourront être résolus sans profondément repenser les relations entre humains et monde vivant.

Il faut pour cela s’engager dans une “bifurcation” sans précédent, construire un nouveau référentiel en mobilisant des imaginaires. Cela nécessite de mettre en lumière les présupposés et les biais des concepts utilisés dans les politiques publiques ainsi que leur histoire qui, précisait-il, “semble surtout témoigner de leur capacité à renforcer la domination des intérêts industriels et des logiques de croissance économique”.

Cette démarche conduit à nous recentrer sur nos besoins essentiels, à nous réapproprier “les communs” dans une démarche de “coresponsabilité” et développer des initiatives partagées, afin de s’inscrire dans une trajectoire souhaitable par et pour toute la communauté, et à répondre aux échecs de la rationalité économique dans la gestion des ressources dans un monde fini.

Poursuivre ces objectifs de soutenabilité suppose aussi que l’on cesse d’occulter les vulnérabilités et les fragilités de nos territoires afin de composer avec celles-ci et de promouvoir une santé dont les composantes humaine, sociale et environnementale sont indissociables et doivent être pensées ensemble, en élargissant les pratiques du *care* à l’ensemble de ce qui nous entoure. On en arrive ainsi à la nécessité, en somme, de ne plus séparer humain et non-humain et de s’engager dans une sorte de “partenariat avec la Terre”, de vivre avec et non contre, en appliquant, dans son acception initiale, le principe de précaution – concept évoqué pour la première fois de l’après-midi durant cette conclusion.

Chaque humain se sentirait concerné et co-responsable des changements à opérer et de la nécessité de tout faire pour prévenir les risques, préserver et protéger notre écoumène.